

Stocker les produits chimiques



Le stockage de produits chimiques présente des risques tels que l'incendie, l'explosion, le risque de chute ou de détérioration des emballages.

Toutes ces caractéristiques nécessitent l'aménagement de locaux de stockage adaptés et la mise en place de mesures organisationnelles.

28 rue René Cassin - 51430 Bezannes
Tél. 03 26 77 59 20 - Fax. 03 26 07 61 30
contact@reimssantetravail.fr

TOUTE L'ACTU DE LA SANTÉ AU TRAVAIL EST SUR WWW.REIMSSANTETRAVAIL.FR



Reconnaitre les dangers

Plusieurs recommandations sont à suivre :

► Gérer les stocks

- Création d'un **inventaire des produits** chimiques présents
- **Mise à jour des stocks** (flux entrants et sortants ; élimination des produits non utilisés)
- **Mise à disposition** d'un classeur contenant les **FDS** (Fiches de Données de Sécurité)

► **Stocker les plus faibles quantités de produits possible** car le risque d'accident croît avec la durée et le volume de stockage.

Stockage et rétention

Selon la quantité de produits, la taille du lieu de stockage doit être adaptée (local ou armoire).

Pour de faibles quantités (flacons et bombes), une armoire adaptée peut convenir selon les propriétés des produits à stocker :

- Une armoire de stockage ventilée ou non pour ranger les produits chimiques
- et / ou**
- Une armoire de sécurité anti-feu pour le stockage des solvants inflammables équipée d'une paroi simple ou double en fonction du point éclair des produits.

Ces armoires doivent respecter les recommandations suivantes :

- Avoir un système de fermeture à clé
- Être équipées d'étagères de rétention
- Permettre l'affichage des consignes de sécurité et les indications sur les **Équipements de Protection Individuelle**.

Respect des incompatibilités

	+	-	-	+	-	
	-	+	-	○	○	
	-	-	+	+	-	
	+	○	+	+	+	
	-	○	-	+	○*	

Légende :

- +** : Stockage compatible
- : Stockage possible sous conditions
- : Stockage interdit, possibilité de réaction dangereuse

* : Séparer les acides et les bases

(acides < pH = 7 < bases)

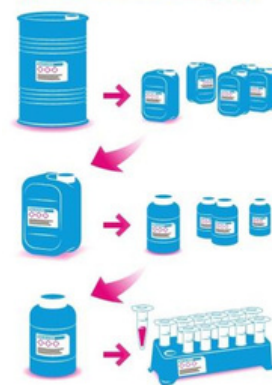
⚠ Bouteilles de gaz : gestion spécifique

- ▶ Si un produit comporte plusieurs pictogrammes de danger, prendre en compte l'ordre suivant : explosif > comburant > inflammable > corrosif > toxique > nocif > irritant.
- ▶ Informez-vous : même s'ils affichent le même pictogramme, certains produits ne peuvent pas être stockés ensemble. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), la notice d'utilisation, les consignes de stockage et de sécurité ou contactez votre fournisseur.

NOTE

- ▶ Ranger les liquides en dessous des solides
- ▶ Isoler les produits chimiques du sol, tout stockage doit être muni d'une cuvette de rétention
- ▶ Choisir un volume de rétention adapté :
Pour les contenants de capacité unitaire inférieure à 250 litres (jerricans, fûts), le volume de rétention, doit être au moins égal à :
 - 50% de la capacité des récipients pour les liquides inflammables
 - 20% pour les autres liquides
- ▶ Pour les conteneurs de plus de 250 litres, le volume de rétention doit être au moins égal au volume du plus gros conteneur ou à la moitié du volume de l'ensemble des conteneurs (si ce volume est plus important)

Reconditionnement = Réétiquetage



Local de stockage



STOCKAGE DES PRODUITS

- ▶ Séparer les produits incompatibles (dont acides et bases)
- ▶ Placer les produits inflammables dans une armoire ventilée
- ▶ Stocker les produits sur des bacs de rétention
- ▶ Isoler les produits chimiques du sol

CONFIGURATION DU LOCAL

- ▶ Local fermé à clé
- ▶ Ventilation naturelle ou mécanique
- ▶ Point d'eau - Rince-oeil
- ▶ Matière absorbante
- ▶ Consignes de sécurité affichées

Notre service de Santé au Travail peut vous aider dans la démarche d'évaluation des risques chimiques, n'hésitez pas à le contacter pour plus de renseignements.

Ils peuvent également vous accompagner

▶ La CARSAT

▶ Votre branche professionnelle

Pour aller plus loin :

www.inrs.fr

www.carsat-nordest.fr

www.travailler-mieux.gouv.fr